

Mémoire Réflexion sur la forêt – CSA Aménagement de forêt Ltée.

1- Description de l'entreprise :

Nous sommes CSA Aménagement de forêt Ltée., une entreprise en travaux sylvicoles, plus précisément une entreprise qui fait du reboisement, principalement dans la région 08 autour des villes de Senneterre et Val d'Or, et ce depuis 1988 (l'entreprise a 36 ans). Nous avons en moyenne une quarantaine d'employés à chaque saison.

Nos activités se déroulent principalement en Abitibi, autour de la ville de Senneterre, et nous avons un camp forestier pouvant accueillir une quarantaine de travailleurs, ainsi qu'un terrain avec nos équipements et un bureau.

Nous reboisons normalement entre 3 et 4 millions d'arbres par saison.

2- Enjeux

Nous avons plusieurs enjeux :

- 1- Stabilité : Notre domaine est extrêmement spécialisé, c'est pourquoi nous tenons à signer et conserver des contrats longs termes, pour assurer non seulement la pérennité et la stabilité de notre entreprise, mais aussi la stabilité et la productivité de l'industrie sylvicole en générale. Dans le contexte actuel de manque de main d'œuvre dans plusieurs domaines, la stabilité permet d'établir des équipes solides qui pourront perdurer dans le temps, et ainsi accompagner de manière professionnelle le ministère dans l'atteinte de ses objectifs.
- 2- Prévisibilité : Un des enjeux principaux de notre industrie est que nous obtenons nos travaux dans un délai trop proche de la saison d'opération. Par exemple, cette année, on a reçu nos travaux le 31 mars pour des travaux qui commenceront le 13 ou 20 mai. Cela laisse très peu de temps à la planification opérationnelle. Nous demandons d'obtenir nos travaux avant Noël (comme dans toutes les autres provinces), dans le but de bien se préparer pour la saison (visite des terrains à reboiser, réparation des chemins au besoin, production des éléments géomatiques comme plans de sondage et carte des terrains, formatage des GPS, location de véhicules, location de campements, commandes de nourriture).

Dans certaines régions, ils obtiennent leurs travaux au début mars et même avant. Cela est déloyal par rapport à notre région, car si l'entrepreneur connaît exactement ces secteurs (en CRPF) avant les autres régions, il a une longueur d'avance et peut mieux planifier ses soumissions et ainsi mieux gérer sa croissance qu'un entrepreneur qui ne connaît pas ses secteurs au moment des sorties des soumissions.

En résumé, on demande d'obtenir nos secteurs (PRAN) avant Noël (c'est-à-dire de faire passer la date du 15 mars des livrables du ministère à Rexforêt, au 15 novembre) et d'ensuite lancer les soumissions. En connaissant ses secteurs avant la sortie des soumissions, l'entreprise pourra mieux répondre aux objectifs de stabilité et d'augmentation de la productivité que souhaite l'industrie en générale.

- 3- Notre entreprise a directement été affectée par les feux de 2023 à Senneterre. Nous souhaitons qu'un maximum d'hectares soient reboisées pour permettre aux générations futures de profiter de notre forêt tant d'un point de vue économique (coupe de bois) que récréotouristique. Plusieurs des forêts brûlées de l'Abitibi n'avaient pas atteint la maturité pour se reproduire alors si on ne plante pas tous les feux, la forêt sera en perdition, car certains feuillus et autres herbacés prendront le dessus.

- 4- Boîtes d'arbres congelés : Nous désirons que le ministère oblige les pépinières à introduire les boîtes d'arbres congelés (comme dans les autres provinces). Il y a de nombreux avantages aux arbres congelés vs les arbres en caissettes. Avec le système d'arbres en caissettes, nous sommes pris dans un carcan de dates de sorties de plants et cela cause beaucoup de soucis. Par exemple si on doit aller dans un secteur donné planter 200 000 arbres, si 100 000 arbres sortent le 1^{er} juin et que l'autre 100 000 sort le 1^{er} août, on doit souvent retourner deux fois dans le même secteur, c'est-à-dire bouger les machines et équipes à deux reprises ou plus. Les arbres congelés sont tous prêts en même temps, alors cela règle le problème d'un coup, et aide du même coup la productivité et aussi la rétention d'employés, qui se sentent moins 'barrouettés', et peuvent jouir d'une plus grande stabilité au travail. D'un point de vue changements climatiques cela serait positif car ça prend beaucoup moins de transport (il entre beaucoup plus de plants congelés que de caissettes dans une van de transport), donc moins de carburant.

5- Il y a un grand retard dans les travaux car le montant octroyé pour les travaux sylvicoles n'est pas indexé tandis que les taux comme tels sont indexés, ce qui a pour effet de diminuer la quantité de travaux d'année en année.

Svp n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements ou précisions, nous cumulons à deux plus de 45 ans d'expérience dans le domaine du reboisement, dans la plupart des provinces canadiennes et même en Australie !

En regardant de manière ouverte et constructive ce que les autres font, nous pourrons nous en inspirer et faire croître et préserver notre merveilleuse forêt québécoise.

Cordialement,

Nicolas Hudon

Nicole Kopajko

CSA Aménagement de forêt Ltée.

819 422-2021